



J'ai trouvé un animal sauvage en difficulté que faire?

Voici la bonne conduite suivant différentes situations:

Pour les oiseaux :



➡ Si besoin de les manipuler, protégez-vous et portez des gants !!

1- il est blessé (sang, blessure apparente, malade, etc...) :

Le mettre dans un carton adapté à sa taille, (faire des trous au préalable dans le carton et mettre du journal au fond), sécurisez le carton en le fermant solidement. **Ne lui donner ni à boire ni à manger**, contactez le centre de soins le plus proche avant de le déposer à la clinique vétérinaire. Le mettre dans un endroit calme en attendant.



2- c'est un jeune au sol :

Observez bien la situation avant d'intervenir, certains oiseaux sont élevés au sol par les parents, **il faut impérativement les laisser sur place**. En cas de danger immédiat (route, prédation), déplacez le dans un endroit plus sûr mais à proximité de l'endroit de découverte. Si le nid est accessible, replacez l'oiseau dedans. En cas de doute, contactez le centre de soins le plus proche.



Pour les petits mammifères :



1- il est blessé (sang, blessure apparente, malade, etc...) :

Le mettre dans une caisse solide adaptée à sa taille, (caisse à chat ou caisse en bois), sécurisez la caisse en la fermant solidement. **Ne lui donner ni à boire ni à manger**, contactez le centre de soins le plus proche avant de le déposer à la clinique vétérinaire. Le mettre dans un endroit calme en attendant. (**carton possible uniquement pour les hérissons**).



Faon de chevreuil ou cerf:

si vous décidez de le ramener chez vous et de l'élever au biberon: **le chevreuil est condamné**. S'il grandit au contact de l'homme, **les dégâts sont irréversibles**. Même si vous le relâchez dans la nature après quelques mois chez vous: il cherchera le contact humain et une fois arrivé à maturité, il prendra l'homme comme un rival et deviendra extrêmement agressif. **Il sera malheureusement euthanasié car inadapté à la vie en captivité**.



Le faon est immobile dans la forêt, cela lui permet de ne pas être détecté par les prédateurs... et votre odeur risquerait de le rendre plus vulnérable. Alors la meilleure attitude à avoir si vous croisez un faon (même si c'est mignon), **passez votre chemin!!**



Pour le grands gibiers (cerf, chevreuil, sanglier):

De par leurs dangers, seules des personnes formées et habilitées seront en mesure d'intervenir sur ce genre d'animaux. Il nécessite des installations spécifiques pour leurs soins. **Ils ne doivent en aucun cas être transportés par un particulier sans matériel et sans autorisation.**



Pour les reptiles :



Envoyez une photo pour identifier l'espèce au 06 84 73 43 87



Les tortues trouvées doivent être emmenées chez un vétérinaire pour vérifier leurs provenances. **POUR RAPPEL:** vos tortues de terre doivent être déclarées en préfecture avec **identification obligatoire par puce électronique depuis 2019.** Toute tortue trouvée non pucée devra être saisie par les autorités et sera placée dans un centre spécialisé ou une association le temps de régulariser les démarches obligatoires.



Pour un serpent, ne paniquez pas et appelez la ligne d'urgence téléphonique au 06 84 73 43 87, nous vous conseillerons avant une éventuelle intervention.

Pour les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)

Ou

Pour les Nouveaux Animaux de Compagnie (NAC) :



Contactez la ligne d'urgence téléphonique au 06 84 73 43 87 pour déterminer l'espèce ou contactez l'Office Français de la Biodiversité.



Ne cherchez pas à capturer l'animal, vous risquez d'être blessé.

Dans tous les cas, prenez en considération les risques sanitaires et les zoonoses, PROTEGEZ-VOUS!! Mettez des gants

Numéros utiles:

Association Urgence Faune Sauvage de Sologne (ROMORANTIN): **06 84 73 43 87**

Centre de soins faune sauvage Beauval Nature (SAINT-AIGNAN): **0 800 08 00 00**

Centre de soins faune sauvage (LOIRET): **06 77 81 11 22**

Centre de soins faune sauvage (CHER): **06 64 41 67 34**

Centre de soins faune sauvage (INDRE): **07 88 85 11 18**

~~Centre de soins faune sauvage (INDRE-ET-LOIRE): 02 47 55 18 06~~ *ferme définitivement.*

Centre de soins faune sauvage hérissons ATOUPIC (CHER): **02 48 51 90 98**

Centre de soins chauves-souris (CHER): **02 48 65 37 34**

OFB: Office Français de la Biodiversité (police de l'environnement): **02 54 79 81 79**